



SNITM-FO

Syndicat National des Ingénieurs et Techniciens de la Météorologie

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 28 Juin 2013

Où l'on consolide... la décroissance durable de Météo-France ?

Serge Taboulot (CM Grenoble) représentait le SNITM-FO à ce conseil.

Point d' actualités

Le PDG insiste particulièrement sur :

- Le Ciel Unique Européen phase 2 (ou SES2+ en jargon). Pour les services météos à l'aéronautique, il est tout à fait en accord avec l'analyse de FO : la Commission Européenne cherche, contre l'avis de la majorité des Etats (France et Allemagne en tête), à remettre en cause la liberté de choix de chaque pays d'un prestataire unique interne qualifié ; mais elle finirait de cette manière par casser délibérément le modèle économique de la plupart des services météos européens (Météo-France ou DWD), alors que ceux-ci investissent massivement depuis longtemps dans l'observation au profit de la sécurité aéronautique. Ce SES2+ reviendrait à donner les charges aux Etats et à privatiser les bénéfices des services à l'aéronautique. C'est totalement inadmissible !
- Les mesures sociales 2013 à Météo-France (même avec quelques avancées, FO rappelle que notre pouvoir d'achat n'est encore une fois pas maintenu !)
- Les nombreux épisodes de vigilance du début 2013, globalement bien gérés (merci !)
- Les problèmes non résolus de la nouvelle version de Sympo2 (le SNITM-FO a dénoncé le premier cette régression technique et la profonde démotivation des PAR dont la direction porte l'entière responsabilité, à résoudre d'urgence !)
- La réunion récente du comité scientifique, avec une présentation des conclusions sur la stratégie de l'établissement qui sera présentée au prochain conseil.
- L'installation en cours par Bull du nouveau super-calculateur à Toulouse.

Comptes 2012 consolidés du groupe Météo-France

Le nouvel agent comptable de Météo-France puis les commissaires aux comptes présentent les résultats, peu différents de ceux de Météo-France seule, en soulignant un compte de résultat 2012 positif (+ 3,85 M€, dont 850 000 € viennent des bons résultats des filiales). Le PDG complète la tendance à l'autosatisfaction par ses commentaires particularisés sur chacune des filiales, en insistant sur :

- 1- **Metnext** : sortie du périmètre de consolidation suite à sa fusion avec Climpect (MF n'est plus engagé que de manière anecdotique, 6,5 % du capital).
- 2- **Prédic** : malgré quelques difficultés relationnelles, le PDG estime qu'il y a plus intérêt à rester au sein de cette société proche de notre métier qu'à en sortir, car Prédic continue un fort développement et nous gardons ainsi une influence notable sur son activité.
- 3- **Météoroage** : avec une bonne gestion, un ancrage fort en France et un développement progressif à l'étranger, cette société est rentable et continue son développement régulier.
- 4- **MF Régie** : rien de neuf sur cette société dont la vocation est d'optimiser les recettes des espaces publicitaires sur Internet et mobiles.
- 5- **MFI** : une belle aventure pour le rayonnement de la météo française, un métier à risque qui n'a jamais perdu d'argent et nous conduit actuellement à un gros contrat avec l'Indonésie pour les 3 prochaines années ; il faudra cependant réfléchir à la suite.

Notre avis :

FO a exprimé son accord sur notre désengagement de Metnext : François Jacq a enfin réalisé la sortie

d'une aventure dans laquelle notre établissement n'avait rien à faire dès le début, mettant un terme à ce gaspillage d'argent public, la « saga METNEXT » que le SNITM-FO n'a eu de cesse de dénoncer depuis ses débuts !

Sur les autres filiales, si leurs comptes sont donc enfin globalement positifs, ça ne nous empêche pas de penser que la filialisation est un exercice dangereux que Météo-France n'a aucun intérêt à poursuivre. Par exemple, Prédicte assure des services qui sont à notre avis du ressort du service public, et la vraie solution serait en fait de trouver une manière d'intégrer cette activité au sein de l'établissement !

FO insiste sur 2 informations issues directement des comptes consolidés : la rémunération des dirigeants (comprendre MF et filiales) coûte près de 600 000 euros pour 7 personnes. C'est plutôt cher, totalement opaque, et fait penser (à tort ou à raison ?) qu'il existe ici des rentes de situation peu justifiées au regard des salaires pratiqués à Météo-France... Nous continuons à réclamer la transparence totale, ne rien avoir à cacher rassurerait tout le monde, et les agents de base en poste à Météo-France en particulier.

De plus, chiffres officiels du rapport validé par les commissaires aux comptes, les effectifs totaux des 4 filiales qui nous sont très proches (MF Régie, MFI, Météorage et Prédicte) sont passés de 77 à 85 personnes en 2012, soit une progression de 10% ; pendant ce temps, le « groupe Météo-France » passait de 3511 à 3445 personnes, soit des effectifs en baisse de -2% ! La mauvaise nouvelle vient de la réponse du PDG à notre question sur l'évolution ultérieure des effectifs : il avoue n'avoir aucune visibilité claire sur ce sujet et pense qu'il n'est plus certain de pouvoir préserver les secteurs qui n'ont pas subi de compression de personnel (la recherche et les activités sur le climat selon lui). La balle est clairement dans le camp des tutelles au ministère et aux finances, mais ils ne semblent pas du tout disposés à répondre à nos questions...

Au final, nous nous abstenons sur ces comptes consolidés : s'ils semblent plutôt justes et sincères, nous ne pouvons évidemment pas approuver la décroissance durable de nos effectifs et donc de l'établissement !

VOTE sur les comptes consolidés = Contre : 3 Solidaires ; Abstentions : 3 CFDT, CGT, FO Pour : 12 Etat

Marchés publics

- **Télécommunications pour les kiosques** : auparavant détenu par SFR qui a cherché à se désengager, l'hébergement des services kiosque téléphoniques va être repris par France Télécom pour une durée minimale d'un an et demi, reconductible 2 ans

VOTE = Abstention: FO ; Pour : Etat, CGT, CFDT, Solidaires

- **Radars BandeX pour le projet Puma** (modernisation du réseau Aramis) : accord cadre où nous n'avons guère le choix du fournisseur, mais il semble que le radariste allemand donne satisfaction. Pour information, un radar bande X coûte à l'achat environ 700 000 euros

VOTE = Unanimité Pour

- **Lidar pour observation des aérosols** : accord cadre également, pour un réseau opérationnel d'observation des poussières volcaniques financé par les redevances aéronautiques. C'est une société française qui emporte ce marché encore imprécis (entre 2 et 16 unités). Pour information, un lidar coûte à l'achat un peu moins de 200 000 euros

VOTE = Unanimité Pour

Notre avis :

Le SNITM-FO ne souhaite pas en règle générale s'associer aux décisions d'achats de l'établissement. Toutefois, nous soulignons toujours par un vote favorable les investissements qui nous paraissent aller dans le bon sens pour l'avenir de l'établissement et des personnels, tout particulièrement dans le domaine de l'observation, des infrastructures ou des moyens informatiques. Nous avons donc soutenu par ce vote positif les investissements dans les réseaux de radars et de lidars.

La Secrétaire Générale a ensuite présenté le rapport sur les achats et le développement durable. Nous sommes un peu critiques sur certains points, imposés par la circulaire « Etat exemplaire », comme le dogme des remplacements de véhicule de plus de 7 ans ou la sous-traitance de la maintenance automobile (ALD, ça coûte !). Le secrétariat général défend plutôt une position pragmatique sur ces sujets, y compris sur les mutualisations de marchés ou le recours à l'UGAP sensés apporter des économies... parfois pas si évidentes ! Solidaires demande fort justement que MF publie les bilans carbone de l'établissement, le PDG s'y engage. Il reconnaît également qu'il n'y a pas de politique particulière à MF concernant les carburants... *Pour le SNITM-FO, Météo-France pourrait avec bonheur afficher une politique tendant vers le « Zéro Diesel » en lien avec ses activités au profit de la surveillance de la qualité de l'air, mais il vrai que cela aussi a un coût !*

Cessions immobilières

Une activité de plus en plus récurrente du Conseil d'Administration dans le cadre du Schéma Immobilier de l'établissement. Les votes sont toujours divers ! Le SNITM-FO a surtout exprimé haut et fort son opposition majeure aux cessions qui font suite aux décisions d'inutilité des anciens CDM et a donc voté résolument contre les cessions des locaux de Mende et d'Ambérieu.

Participation au GIP Institut Polaire Français Paul-Emile Victor

Décision technique de rénovation de la participation de Météo-France à ce groupement d'intérêt public, sans changement de celle-ci à hauteur symbolique de 1%.

VOTE = Unanimité Pour

Information sur la problématique entre radars météo et éoliennes

Christophe Maocec (stratégie) a présenté ce sujet effectivement bien délicat, surtout après le récent refus par le Préfet de Gironde du permis de construire pour le déplacement du radar de Bordeaux dans le Médoc. Le conflit d'usage est bien réel et recoupe des aspects techniques, juridiques et politiques...

Du point de vue des organisations syndicales, la position naturelle est de défendre les radars météorologiques à objectif « sécurité des personnes et des biens ». Mais les météorologues sont bien placés pour être sensibles à la progression des énergies renouvelables. Logiquement, le SNITM-FO pense que ce conflit est un problème citoyen, qui doit donc être tranché par un arbitrage politique. Nous avons souligné aussi que nous sommes favorables à un soutien de l'Etat au travers du ministère de l'Ecologie à toutes les solutions techniques potentielles pour limiter le conflit, en particulier celles des éoliennes à pâles furtives... Cela semble être le cas.

Nouveau site Internet de Météo-France

Le sujet est totalement stratégique et d'actualité. Le directeur du commerce et la nouvelle directrice de la communication présentent le nouveau portail Météo-France (prévu pour fin septembre prochain) dans ses 2 volets institutionnel et commercial mieux distincts. Les principales nouveautés seront :

- Pour la partie institutionnelle : une plus forte réactivité éditoriale, un site institutionnel sans aucune publicité, un site spécial éducation rénové plus pratique pour les enseignants, la reprise interne du développement de l'accès aux données publiques (la publitèque)
- Pour le site grand public et commercial : l'accès aux prévisions en 3h pour J et J+1, un début de présentation probabiliste des prévisions (pluie, gel, indices de confiance...), l'intégration des prévisions outre-mer, une mise en valeur des bulletins clim régionaux, un accès interactif au temps passé, une refonte ergonomique de l'espace services (1,3 M€ de chiffre cette année)
- Pour les mobiles, une rénovation complète des applications, qui commence par la diffusion dès ce jour de la nouvelle application pour Windows Phone 8, le reste (Adroid et iPhone) devant suivre fin juillet

***Notre avis :** Le SNITM-FO reconnaît qu'une rénovation était totalement indispensable et se félicite du principe ! Il y aura forcément quelques bugs et tiraillements, nous nous associons à la CGT qui pense que le service public pourrait se démarquer avec une réelle innovation sur la manière de présenter les prévisions probabilistes. Mais surtout nous restons dubitatifs sur la distinction subtile, bien artificielle donc contestable entre gratuit et commercial... Nous avons souligné que le souci vu du personnel était de respecter un équilibre entre l'agressivité publicitaire évidente et l'image d'un service public moderne et innovant. Quadrature du cercle ?*

Information sur les fermetures 2015 et celles projetées pour 2016

Sujet identique au CTEP 3 jours avant. En 2015 Orléans, Langres, Aubenas, Nevers, Toulon, Auch, Mont de Marsan et Vannes devront fermer ; derniers survivants qui ne passeront pas 2016 : Châteauroux, Toussus le Noble, Lille Lesquin, Saint Etienne, Chambéry, Pau, Le Mans et la Roche sur Yon.

Toutes les OS ont rappelé leur demande commune de moratoire, manifestation non retenue par la tutelle politique. FO a de son côté soulevé la question du financement de l'expérimentation télétravail qui ne semble pas descendre jusque sur le terrain des DIR concernées, qui devraient puiser dans leur dotation de service... Le PDG répond qu'il veillera à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles de ce genre, ce qui nous semble un minimum, tant cette solution n'est qu'une réponse très partielle aux drames humains conséquences de ces fermetures infondées !

*Le PDG a clôturé la séance par l'accueil d'Alain Soulan en tant que directeur adjoint chargé des services régionaux et rendu hommage à Philippe Leglise, directeur financier partant en retraite.
Le prochain Conseil d'Administration se tiendra à St-Mandé le vendredi 4 octobre 2013.*